



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme du baccalauréat

Question au Gouvernement n° 2376

Texte de la question

RÉFORME DU BACCALAURÉAT

M. le président. La parole est à M. Vincent Rolland.

M. Vincent Rolland. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale et porte sur la réforme du baccalauréat.

Cette réforme modifie le parcours de formation, ainsi que les modalités de l'examen. Dire qu'elle ne passe pas est un euphémisme. Beaucoup craignent l'instauration d'un bac local et inégalitaire selon les candidats et les établissements.

M. Fabien Di Filippo. C'est vrai !

M. Vincent Rolland. On déplore un manque de clarté et d'information, et aussi un manque d'anticipation. J'en veux pour preuve la situation d'élèves de deux lycées de ma circonscription, à Albertville et Moûtiers. Les élèves qui suivent des formations biquifiantes ou qui sont scolarisés en section ski de haut niveau passent un bac en quatre ans. Ces rythmes aménagés leur permettent de s'entraîner et d'être dans les meilleures conditions pour atteindre le plus haut niveau et rapporter à la France titres mondiaux et olympiques.

M. Fabien Di Filippo. Bravo !

M. Vincent Rolland. Or un certain nombre d'entre eux ont commencé à passer des épreuves anticipées sous le régime de l'ancien bac – comme les travaux personnels encadrés ou les sciences – et se retrouvent dans l'angle mort de la réforme, voire en sont les otages. Ils se sont en effet engagés dans une filière sans en connaître l'issue, puisqu'elle est située à cheval sur deux systèmes. Professeurs et inspecteurs pédagogiques régionaux cherchent des solutions pour sortir de l'impasse.

Quel sera l'avenir de ces jeunes, monsieur le ministre ? Quel sera leur bac ? À quel moment seront-ils fixés sur leur sort ? Cette attente est anxiogène, aussi bien pour les élèves que pour les parents et professeurs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.) (À seize heures quarante-sept, Mmes et MM. les députés membres des groupes SOC, FI et GDR, ainsi que des députées sur d'autres bancs, se lèvent et restent debout. - M. Fabien Roussel brandit une pancarte.)*

M. le président. Chers collègues, je vous demande de vous asseoir ou de sortir de l'hémicycle. *(Mmes et MM. les députés membres du groupe SOC quittent l'hémicycle, de même que plusieurs députées du groupe LaREM et certaines députées du groupe MODEM.)*

La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. Votre question comporte deux aspects, monsieur Rolland.

Vous donnez d'abord votre appréciation générale de la réforme du baccalauréat. Je vous donne rendez-vous dans deux ans pour en reparler. Il serait dommage que vous vous rangiez dans le camp de ceux qui estiment que toute réforme doit nécessairement être critiquée.

Ceux qui, aujourd'hui, en parlent le mieux, ce sont les élèves de première : plus de la moitié d'entre eux ont opté pour des combinaisons qui n'existaient pas auparavant. Ces élèves de première peuvent bénéficier d'innovations très importantes pour eux-mêmes et pour notre pays, à l'instar des nouveaux enseignements de spécialité tels que « numérique et sciences informatiques ». Ces élèves de première vont travailler en continu, et non en bachotant simplement leurs dernières épreuves. Ces élèves de première ont bénéficié d'un choix dix fois supérieur à celui existant précédemment. Ces élèves de première savent que leur pays se modernise grâce à cette réforme du baccalauréat, observée dans le monde entier et vue comme très moderne pour les raisons que vous connaissez.

S'agissant du cas particulier que vous évoquez, je l'ai évidemment examiné, sachant que des députés de la majorité – notamment M. Joël Giraud – m'ont interpellé sur cette question. Comme pour toute réforme, des aménagements sont nécessaires. Je tiens donc à vous rassurer : un arrêté est actuellement en cours d'élaboration, lequel permettra aux élèves concernés, qui sont des skieurs de haut niveau, de bénéficier d'un aménagement. Ils le connaîtront d'ici quelques jours et il leur permettra d'obtenir les notes adéquates ; l'enseignement de spécialité suivi en première ne fera notamment pas l'objet d'une note à la fin de leur année scolaire. N'ayez donc pas d'inquiétude les concernant, une solution sera trouvée, comme pour tous les élèves de France. Plutôt que de cultiver les inquiétudes, soulignons les améliorations permises par cette réforme. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. Vincent Rolland.

M. Vincent Rolland. Ce que je critique, ce n'est pas tant la réforme que sa mise en œuvre, laquelle a soulevé beaucoup de questions. J'en veux pour preuve que la situation des sportifs de haut niveau, comme les skieurs ou les diplômés de ski, n'avait pas été prise en compte. Veuillez donc travailler à la solution à leur apporter.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2376

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2019](#)